



## **ARRÊTÉ D'ANNULATION N° DEJIC77\_020922**

**AN06420220902105**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises par les collectivités et les établissements au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

### **ARRÊTE**

#### **Article 1 :**

Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégories A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 1 déclaration annulée

#### **Article 2 :**

Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le préfet du Département des Pyrénées-Atlantiques

Transmis

Au représentant de l'état

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicité des arrêtés»

Fait à PAU le 2 septembre 2022

Monsieur Nicolas PATRIARCHE  
Président du Centre de Gestion 64

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

Envoyé en préfecture le 02/09/2022  
Reçu en préfecture le 02/09/2022  
Affiché le 02/09/2022  
ID : 064-286400031-20220902-DEJIC77\_020922-AR

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Envoyé en préfecture le 02/09/2022 du précédent arrêté Reçu en préfecture le 02/09/2022 Affiché le 02/09/2022 ID : 064-286400031-20220902-DEJIC77_020922-AR	
V06420029647001	Adjoint technique	Agent d'entretien des locaux	Annulation du recrutement	17h30	COMMUNE D'HASPARREN 64240 Hasparren		00420200228115